

E 2001 (D) 3/528

*Le Ministre de Suisse à Madrid, E. Broye,
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*

L

Madrid, 8 juin 1943

Pour votre orientation personnelle, j'ai l'honneur de vous donner ci-après un bref aperçu du résultat déjà obtenu ou escompté des négociations qu'une délégation commerciale et financière poursuit actuellement à Madrid¹ avec les représentants du Gouvernement espagnol sous la direction du côté suisse de M. Henry de Torrenté, assisté d'autres délégués et de quelques experts financiers ou d'assurances, tels que M. A. C. Nussbaumer, Directeur général de la Société de Banque Suisse, le Colonel Plinio Pessina pour les assurances, M. Max Müller, Directeur de la Société Brown-Boveri et M. Dunant, secrétaire de l'Association suisse des banquiers.

Les négociations ont abouti ou aboutiront à la conclusion de quatre accords: commercial, financier, de transports et sur les assurances.

1. Cf. N° 352.



L'accord commercial² sera le plus important et le plus laborieux: la question du fer sera la plus difficile, l'Espagne déclarant n'en pas pouvoir livrer à la Suisse ce qui nous amènerait à exiger d'elle qu'elle renonce à l'importation de machines. Le Sous-Secrétaire du Ministère du Commerce me disait hier que l'Espagne avait dû fournir 30 000 tonnes de fer à l'Argentine pour recevoir son blé. La question du charbon semble s'être améliorée. Pour les livraisons de soufre, la délégation n'a pas de réponse, de même pour la fourniture suisse d'horlogerie, pour fixer les contingents.

2. *Cet accord va être signé le 25 juin et accepté par le Conseil fédéral le 16 juillet suivant. Cf. PVCF N° 1316 daté du même jour (E 1004.1 1/435), qui aborde aussi la question des négociations sur les transports: [...]*

Diese Vereinbarungen haben folgenden Inhalt:

1. *Warenverkehr:*

a) Spanien wird für das vom 1. April bis 30. September 1943 laufende Semester als Materialersatz liefern:

- 2 000 Tonnen Blei
- 1 000 Tonnen Roheisen in Masseln
- 1 000 Tonnen Halbzeug in Knüpfeln
- 1 000 Tonnen Blech
- 8 Tonnen Bismutmetall
- 150 Tonnen Manganbioxyd
- 70 000 Tonnen Anthrazit

Im Hinblick darauf, dass die Kohlenimporte bisher vor allem an innerspanischen Transport-schwierigkeiten scheiterten, legte die schweizerische Delegation grössten Wert darauf, von der spanischen Regierung eine Garantie für den Landtransport zu erhalten. Die spanische Regierung hat sich denn auch verpflichtet, in den Monaten Juli bis Oktober 10 000 Tonnen und ab November 7 000 Tonnen auf dem Landweg zu transportieren. Da bei Seetransporten die Zufuhren rascher erfolgen können, hat sich die Handelsabteilung in London bereits für die Erteilung von Navicerts eingesetzt.

Als Gegenleistung verpflichtet sich die Schweiz, bis Jahresende für 25 Mio Franken Maschinenbestellungen ohne besondere Materialkompensation zur Ausführung entgegenzunehmen.

b) Neben diesen als Materialersatz für unsere Maschinenausfuhr zu machenden Lieferungen verpflichtete sich Spanien, der Schweiz Rohschwefel, Leinenfasern, See gras, Natriumtrio-phosphat, Tierhaare, Rohkork, Terpentinöl, Zichorienwurzeln und andere interessante Waren zu liefern.

Schweizerischerseits wurden dagegen die Lieferungen der gewohnten pharmazeutischen Basisprodukte und Kunstdünger versprochen. Im Hinblick auf den Kohlenmangel und die Düngerbedürfnisse unserer Landwirtschaft setzte die Delegation alles daran, das Kunstdüngerkontingent von jährlich 8-12 000 Tonnen zu reduzieren. Es ist denn auch gelungen, den Vertrag mit nur 4 000 Tonnen abzuschliessen.

Es sei hier noch bemerkt, dass es für die aus dem vorhergehenden Vertrag rückständigen Lieferungen von 7 000 Tonnen Eisen gelang, mit dem spanischen Eisensyndikat einen bis Ende des Jahres laufenden Amortisationsplan zu vereinbaren. Die erste Amortisationsrate wurde inzwischen bereits vor dem hierfür vorgesehenen Zeitpunkt erfüllt.

c) Es war wiederum möglich, grössere Jahreskontingente für die Einfuhr von Waren zu erhalten, an deren Export uns besonders liegt. Die wichtigsten Kontingente sind:

Stickereien	1 Mio Franken
Gewebe aus Baumwolle, Kunstseide, Zellwolle, rein und gemischt	1,3 Mio Franken
Textilmaschinen	2 Mio Franken
Fertige Uhren	3 Mio Franken

L'accord financier paraphé à Berne³ doit être encore signé à Madrid. Le clearing s'est amélioré. 100% des revenus courants seront rapatriés. Un premier versement de 25% pour les arriérés et 75% seront échelonnés sur un certain nombre d'années qui dépendront de l'alimentation du clearing. La Suisse possède environ 100 millions de francs suisses de créances financières composées de placements, de titres, de maisons, de terrains, de crédits, d'actions, de participations industrielles. La Suisse possède, en outre, 25 millions de francs suisses d'arriérés et les créanciers suisses n'ont rien reçu depuis 1936. Les créances arriérées pour livraisons de marchandises ont été remboursées à raison de 75% ;

accord sur les transports⁴. C'est M. Boller, Chef de la Section maritime de l'Office de guerre pour les transports qui dirige les négociations à Madrid. Ce dernier n'a pas l'intention de proroger l'accord existant aux mêmes conditions parce que depuis quelque temps l'Angleterre et l'Amérique refusent à la Suisse l'octroi des navicerts à cause de nos négociations qu'elles estiment trop accentuées avec l'Allemagne⁵. Si les navicerts nous seront de nouveau accordés, il n'y aura en tout cas pas d'augmentation de contingent et il ne sera donc pas nécessaire d'augmenter le tonnage que l'Espagne nous fournit.

La délégation devra discuter en revanche la question du transport par chemin de fer et elle proposera des conditions plus acceptables pour la Suisse pour les transports par mer, le fret espagnol étant trop élevé, soit 33 dollars de Lisbonne à Gênes pour une tonne tandis que ce prix est réduit de 20 à 22 dollars dans l'utilisation de nos propres bateaux.

2. *Transportabkommen.*

In Anbetracht der gegenwärtigen Navicertssperre war das Hauptziel der Verhandlungen, das Transportabkommen mit möglichst kleinem Kreditrisiko für die Schweiz aufrecht zu erhalten und die Schiffe zur Verfügung zu behalten um im gegebenen Moment, ohne von der Zeit gedrängt zu sein, ein neues Abkommen auf erweiterter Basis abschliessen zu können.

Das Transportabkommen wurde deshalb durch einen weitem Kredit von 20 Mill. Franken verlängert. Der Kredit ist in fünf Raten von je 4 Mill. Franken zahlbar. Jede spätere Rate wird erst nach Amortisation der vorhergehenden fällig. Früher wurde jeweils mit Inkrafttreten des Vertrages sofort 10 Mill. Dollars zur Verfügung gestellt. Durch die Unterteilung des Kredites ist schweizerischerseits das Kreditrisiko auf ein Minimum reduziert worden. Der Frachtpreis für den Pendelverkehr bleibt unverändert 33 Dollars je Tonne. Dagegen hat sich Spanien verpflichtet, auf jederzeitiges Verlangen der Schweiz die Überseetonnage von 12 000 auf 15 000 t zu erhöhen und 7000 t flüssige Brennstoffe zum Preise von 77.50 \$ je Tonne, statt wie bisher 95 \$, zu transportieren. Ebenso sagte Spanien die Lagermöglichkeit für 10 000 t flüssige Brennstoffe in einem spanischen Hafen zu.

Im übrigen trägt auch weiterhin der Landtransport Portugal-Schweiz zur Amortisation des Spanien gewährten Kredites bei.

Pour le texte complet de l'accord et des échanges de lettres annexes, non publiées, cf. E 7800 1/30. Les textes originaux se trouvent in K I/1237/2.

3. *Le 15 avril (cf. N° 352, note 5). Il sera signé à Madrid le 11 juin (cf. PVCF N° 1317 du 16 juillet, E 1004.1 1/435). Pour le texte de l'accord, des échanges de lettres et autres documents annexes, non publiés, cf. E 7800/1/30 et E 2001 (E) 2/606. Pour les textes originaux, cf. K I.1245.*

4. *Cf. note 2 ci-dessus.*

5. *Cf. N° 368.*

1176

8 JUIN 1943

L'Espagne a acheté récemment neuf bateaux italiens réfugiés dans des ports espagnols depuis le début de la guerre jaugeant au total 80 000 tonnes environ. L'accord a été signé à Nice.

Le Sous-Secrétaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie m'a informé personnellement d'une suggestion que lui aurait faite l'Ambassade d'Angleterre de céder deux de ces bateaux italiens à la Suisse, laquelle serait amenée à céder à son tour et en compensation à l'Angleterre deux bateaux grecs qui sont actuellement au service de notre pays⁶. Il saute aux yeux que le bénéficiaire de cet accord triangulaire serait l'Angleterre qui augmenterait son tonnage de deux bateaux au détriment de l'Italie et de l'Espagne.

M. Boller se trouvant être à Madrid, je lui ai donné immédiatement connaissance de cette conversation dont le sujet ne lui était d'ailleurs pas complètement inconnu.

Comme vous le savez, l'interéchange des marchandises entre la Suisse et l'Espagne est des plus réjouissants, les deux pays étant idéalement complémentaires. L'apport de l'Espagne à l'économie suisse a atteint une somme de 60 millions de francs de fournitures en 1942 et d'une centaine de millions de francs de services dans le domaine des transports, la totalité de nos importations d'outre-mer ayant été pour ainsi dire transportées partiellement sur des bateaux ou des chemins de fer espagnols. Quant aux exportations de la Suisse vers l'Espagne, elles comportent à peu près une quarantaine de millions de francs.

P.S. – Dans l'intervalle, les pourparlers ont pris une tournure favorable et nos négociateurs ont obtenu les résultats suivants: l'importation en Suisse de 600 tonnes de soufre, d'une certaine quantité de fer et de charbon tandis que la Suisse pourra exporter ses machines ainsi qu'un contingent de montres d'une valeur de deux millions de francs suisses.

6. Cf. N° 22.